

PROGRAMME : SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS
CODE DE COURS : 5325
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION : 1800

Liste des compétences	Maison d'édition	Documents maison
1. Situation au regard de la profession et de la formation	13 \$	- \$
2. Approche globale de la santé	12 \$	1 \$
3. Communication au sein d'une équipe de soins	10 \$	2 \$
4. Procédés des soins d'assistance	- \$	4 \$
5. Relation aidante	12 \$	1 \$
6. Aspects légal et éthique	13 \$	1 \$
7. Procédés de soins et système musculosquelettique	22 \$	2 \$
8. Prévention de l'infection	22 \$	5 \$
9. Pharmacothérapie	19 \$	3 \$
10. Soins d'assistance	- \$	1 \$
11. Nutrition	13 \$	1 \$
12. Procédés de soins et système nerveux et sensoriel	23 \$	4 \$
13. Procédés de soins et système endocrinien	16 \$	2 \$
14. Systèmes cardio-vasculaire et respiratoire	28 \$	5 \$
15. Procédés de soins et système digestif	23 \$	6 \$
16. Procédés de soins et systèmes urinaire et reproducteur	21 \$	2 \$
17. Soins spécifiques	- \$	3 \$
18. Approche privilégiée pour la personne présentant des déficits cognitifs	13 \$	1 \$
19. Approche privilégiée pour la personne en soins palliatifs	12 \$	1 \$
20. Approche privilégiée pour la personne présentant un problème de santé mentale	14 \$	1 \$
21. Soins en gériatrie	- \$	- \$
22. Premiers secours	21 \$	2 \$
23. Soins aux personnes présentant des problèmes de santé mentale	- \$	2 \$
24. Soins en médecine	- \$	2 \$
25. Soins aux personnes en réadaptation physique	- \$	- \$
26. Soins en chirurgie	- \$	2 \$
27. Approche privilégiée pour la mère et le nouveau-né	13 \$	1 \$
28. Soins aux mères et aux nouveau-nés	- \$	1 \$
29. Approche privilégiée pour l'enfant, l'adolescente et l'adolescent	17 \$	2 \$
30. Soins aux enfants, aux adolescentes et adolescents	- \$	2 \$
31. Soins à une clientèle diversifiée	- \$	2 \$
Agendas 2021-2022 et 2022-2023	12 \$	
Carte d'identification	14 \$	
Carte RCR et DEA	7 \$	
(Les prix sont sujets à changement sans préavis)		
ÂGÉ DE MOINS DE 18 ANS AU 30 JUIN 2021	TOTAL	432 \$
Offre de services complémentaires non financée par le MEES <i>(Montant applicable si âgé de 18 ans et plus au 30 juin 2021)</i>		280 \$
ÂGÉ DE PLUS DE 18 ANS AU 30 JUIN 2021	TOTAL	712 \$

MATÉRIEL OBLIGATOIRE À SE PROCURER

Avant de procéder à vos achats, des précisions vous seront données à la 1re journée de formation.

- 2 crayons à mines
- 1 cadena (pour les stages)
- 1 gomme à effacer
- 1 montre-bracelet avec marqueur de secondes
- 1 paquet de 500 feuilles mobiles
- 1 cartable de 2 "
- 2 stylos
- 2 uniformes, sans motif (couleur noire à éviter)
- 1 paire d'espadrilles ou souliers fermés, pâles et sécuritaires

N.B. : Les services et les fournitures scolaires non reçus ou non utilisés sont remboursables au plus tard le 30 juin de l'année de l'abandon. L'élève doit se présenter au bureau administratif pour en faire la demande, le cas échéant.